



Août 2018 - n°2018 - 119
08/12

Infos rapides

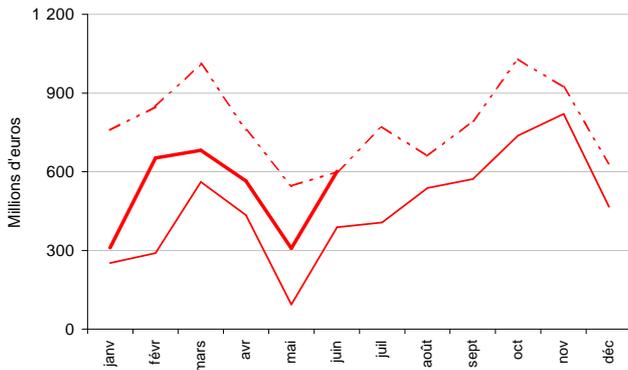
Séries longues du commerce extérieur à télécharger au format tableur

En juin 2018, l'excédent agroalimentaire progresse principalement sous l'effet de la baisse des importations

En juin 2018, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 601 millions d'euros, en augmentation de 213 millions d'euros par rapport à juin 2017 du fait de la baisse des importations sur un an conjuguée à une hausse des exportations (respectivement - 155 millions d'euros et + 58 millions d'euros). Le solde des échanges de produits agricoles bruts affiche un excédent de 28 millions d'euros. Il progresse ainsi de 113 millions d'euros par rapport à juin 2017 et bénéficie toujours de la progression des exportations céréalières, accentuée par la diminution des importations de fruits et légumes mais aussi de céréales. L'excédent commercial en produits transformés progresse de 99 millions d'euros sur un an, à 573 millions d'euros grâce à la baisse des importations, notamment de produits alimentaires, d'huiles et de tabac. Le solde des échanges agroalimentaires s'améliore avec l'UE et surtout avec les pays tiers par rapport à juin 2017.

Solde commercial global

En juin 2018, progression de l'excédent sur un an

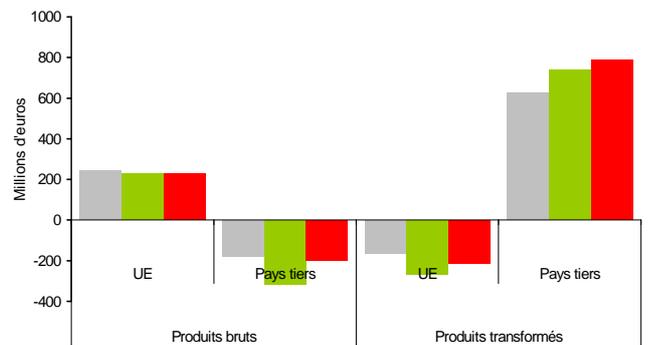


Source: Douanes - CPF 2015

--- moyenne 2013-2017 - 2017 - 2018

Solde par zones et par type de produits

En juin 2018, sur un an, réduction des déficits en produits bruts avec les pays tiers et en produits transformés avec l'UE



Source: Douanes - CPF 2015

■ juin moy. 2013-2017 ■ juin 2017 ■ juin 2018



Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants

En juin 2018, nouvelle progression sur un an de l'excédent agroalimentaire français

En juin 2018, l'excédent commercial agroalimentaire atteint 601 millions d'euros, soit une augmentation de 213 millions d'euros par rapport à juin 2017. Cette hausse résulte en premier lieu d'une diminution des importations (- 155 millions d'euros, soit - 3 % en valeur) conjuguée à une hausse des exportations (+ 58 millions d'euros par rapport à juin 2017, soit + 1 %).

Avec les pays tiers, l'excédent s'établit à 586 millions d'euros, en progression de 160 millions d'euros par rapport à juin 2017. Si les exportations ont progressé de 59 millions d'euros sur un an (+ 3 %), les importations ont surtout reculé de 101 millions d'euros (- 7 %). Pour les premières, la hausse concerne les produits bruts (+ 61 millions d'euros) en lien avec des ventes de céréales toujours dynamiques (+ 53 millions d'euros). En revanche, la réduction des importations par rapport à juin 2017 concerne aussi bien les produits bruts avec - 54 millions d'euros (dont - 19 millions pour les fruits et - 16 millions pour les plantes à boissons comme le

café et le thé) que les produits transformés avec - 48 millions d'euros (dont - 34 millions pour les produits alimentaires). Au total, le déficit commercial en produits bruts se réduit de 115 millions et l'excédent des échanges de produits transformés gagne 45 millions d'euros sur un an.

Avec l'Union européenne, le solde commercial est excédentaire (15 millions d'euros) et gagne 52 millions d'euros par rapport à juin 2017 sous l'effet d'une baisse des importations de produits transformés (- 54 millions d'euros sur un an, soit - 2 %) et plus particulièrement de tabac (- 22 millions).

Sur le premier semestre de 2018, l'excédent agroalimentaire atteint 3,1 milliards d'euros, en hausse de 1,1 milliard d'euros par rapport à 2017 exclusivement du fait de l'amélioration du solde commercial en produits bruts. Avec les pays tiers, l'excédent gagne 0,8 milliard d'euros.

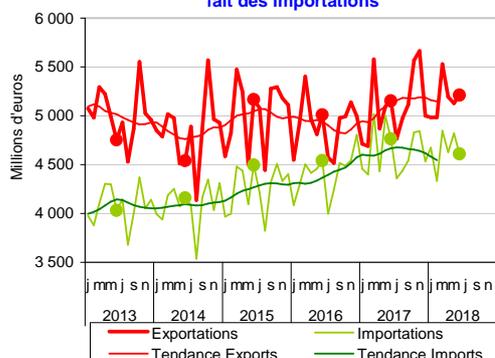
Les indicateurs

Produits CPF2	Juin						Cumul 6 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
UE												
Produits bruts	645	645	874	872	229	227	4 016	3 973	5 503	5 820	1 487	1 847
Produits transformés	2 692	2 638	2 425	2 426	-266	-212	15 183	15 559	13 691	13 969	-1 492	-1 590
AGROALIMENTAIRE	3 336	3 283	3 299	3 298	-38	15	19 199	19 532	19 194	19 789	-5	257
Pays tiers												
Produits bruts	543	490	229	291	-314	-199	3 854	3 486	1 743	2 140	-2 110	-1 346
Produits transformés	884	836	1 624	1 622	740	785	5 011	4 888	9 147	9 098	4 136	4 209
AGROALIMENTAIRE	1 427	1 326	1 853	1 912	426	586	8 865	8 374	10 891	11 238	2 026	2 863
Monde												
Produits bruts	1 188	1 135	1 103	1 163	-85	28	7 870	7 459	7 246	7 960	-623	501
Produits transformés	3 576	3 475	4 049	4 047	473	573	20 194	20 447	22 839	23 067	2 645	2 619
AGROALIMENTAIRE	4 764	4 609	5 152	5 210	388	601	28 064	27 906	30 085	31 027	2 021	3 120

Source: Douanes/SSP

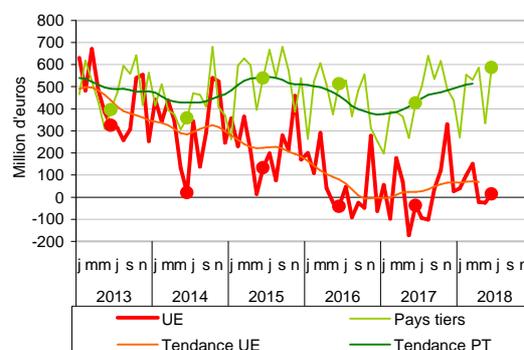
Mises en perspective

En juin 2018, baisse des échanges sur un an du fait des importations



Source: Douanes - CPF 2015

En juin 2018, le solde des échanges progresse sur un an avec l'UE et les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles bruts

Les faits marquants

Un solde qui bénéficie de la hausse des exportations conjuguée à la diminution des importations

En juin 2018, le solde des échanges de **produits agricoles bruts** redevient excédentaire, à 28 millions d'euros après le déficit affiché le mois dernier. Il progresse de 113 millions d'euros par rapport à juin 2017 grâce à la réduction du déficit commercial avec les pays tiers (+ 115 millions sur un an).

Les **exportations** (près de 1,2 milliard d'euros) progressent de 60 millions d'euros (+ 5 % par rapport à juin 2017). En particulier, les céréales, au premier rang des produits expédiés, voient la valeur de leurs exportations augmenter de 99 millions d'euros sur un an (+ 25 %). Les volumes exportés progressent ainsi de plus de

150 000 tonnes pour le blé tendre surtout vers l'Algérie. A noter aussi la progression des exportations de maïs (près de 180 000 tonnes supplémentaires sur un an).

Les **importations** (un peu plus de 1,1 milliard d'euros) diminuent de 53 millions d'euros (- 4 % par rapport à juin 2017). Les valeurs des importations de légumes, de céréales et de fruits diminuent sensiblement (respectivement - 19, - 13 et - 10 millions d'euros sur un an).

Sur le premier semestre 2018, le solde commercial en produits bruts a augmenté de 1,1 milliard par rapport à 2017. Il affiche un excédent pour la deuxième fois consécutive après celui du deuxième semestre 2017.

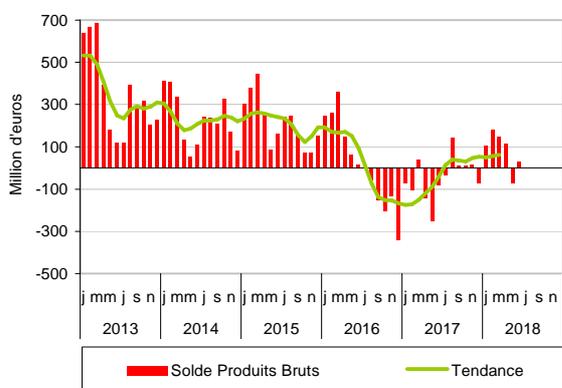
Les indicateurs

Produits CPF4	Juin						Cumul 6 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
PRODUITS BRUTS	1 188	1 135	1 103	1 163	-85	28	7 870	7 459	7 246	7 960	-623	501
Agriculture et élevage	1 035	978	1 021	1 076	-14	99	6 917	6 498	6 741	7 446	-176	948
Céréales, légum., oléagi.	147	131	501	595	355	464	991	798	3 213	4 145	2 222	3 346
Céréales n. c. riz	48	35	400	499	352	464	270	179	2 546	3 425	2 276	3 247
Oléoprotéagineux	98	95	100	95	3	0	719	617	667	718	-52	101
Légumes, fleurs, plantes	296	277	181	158	-115	-119	2 108	1 926	1 478	1 235	-629	-691
Légumes	247	228	148	129	-99	-100	1 805	1 611	1 314	1 071	-490	-540
Prod. cult. permanentes	546	528	153	127	-393	-401	3 547	3 499	950	932	-2 597	-2 567
Fruits	368	358	122	91	-246	-267	2 234	2 271	735	687	-1 499	-1 584
Café, cacao, thé	84	79	2	2	-82	-77	489	461	16	15	-473	-446
Animaux vifs, œufs, miel	46	42	185	196	139	155	271	275	1 099	1 135	828	860
Bovins	3	2	116	120	113	118	18	18	713	736	695	717
Produits sylvicoles	19	21	39	42	19	22	127	127	228	235	100	109
Pêche et aquaculture	134	136	43	45	-91	-92	826	834	278	278	-548	-556

Source: Douanes/SSP

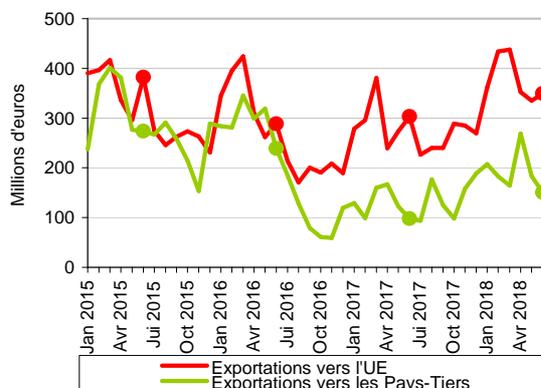
Mises en perspective

En juin 2018, le solde des échanges de produits agricoles bruts est de nouveau excédentaire



Source: Douanes - CPF 2015

Sur un an, hausse des exportations de céréales



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles transformés

Les faits marquants

En juin 2018, sur un an, la baisse des importations profite à l'excédent

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 573 millions d'euros en juin 2018 (+ 100 millions d'euros par rapport à juin 2017). Sur un an, la hausse du solde commercial concerne pour 54 % l'UE et pour 46 % les pays tiers.

Les **exportations** (un peu plus de 4 milliards d'euros) sont quasi-stables (- 2 millions d'euros sur un an). Parmi les principales baisses, les ventes de produits laitiers et de produits alimentaires perdent respectivement - 42 et - 39 millions d'euros. En revanche, les exportations de vins et d'alcools mais aussi de produits préparés

issus de la pêche sont dynamiques et progressent respectivement de 71 et 22 millions d'euros sur un an.

La valeur des **importations** (près de 3,5 milliards d'euros) régresse de 101 millions d'euros sur un an (- 3 %). Cette baisse concerne en premier lieu les produits alimentaires (- 48 millions d'euros) et principalement le chocolat mais aussi les huiles et corps gras (- 35 millions d'euros) et le tabac (- 20 millions).

Sur le premier semestre, l'excédent des échanges de produits transformés a diminué de 1 % sur un an.

Les indicateurs

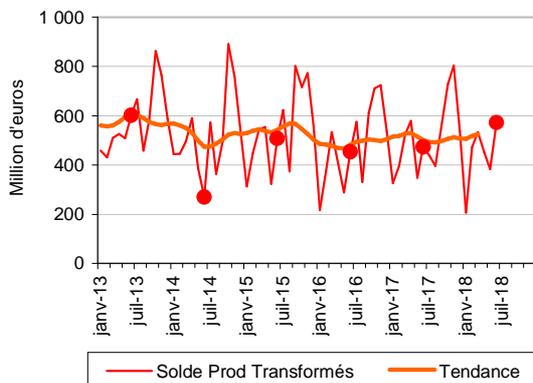
Produits CPF4	Juin						Cumul 6 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
IAA, TABACS	3 576	3 475	4 049	4 047	473	573	20 194	20 447	22 839	23 067	2 645	2 619
Viandes, prod. de l'abattage	487	477	374	364	-113	-113	2 701	2 828	2 157	2 178	-544	-650
<i>Viande bovine</i>	103	105	77	82	-25	-23	583	617	438	464	-146	-153
<i>Viande porcine</i>	70	61	70	66	0	5	370	380	398	384	28	4
<i>Volaille</i>	90	97	64	58	-25	-39	508	567	368	385	-140	-181
Prod. préparés de la pêche	361	350	71	93	-290	-257	2 029	1 991	427	467	-1 603	-1 524
Prod. à base de fruits & lég.	443	442	186	183	-257	-259	2 540	2 554	1 037	1 050	-1 503	-1 505
Huiles, tourteaux, corps gras	298	277	84	86	-214	-190	1 739	1 639	586	592	-1 153	-1 048
<i>Tourteaux</i>	95	109	15	16	-80	-93	679	625	78	69	-601	-556
Produits laitiers, glaces	376	374	574	533	198	158	1 911	2 046	3 293	3 260	1 382	1 214
<i>Fromages</i>	147	146	236	234	89	88	750	795	1 450	1 467	699	672
Produits des céréales	151	150	233	224	82	74	886	878	1 345	1 294	459	416
Biscuits, pâtisseries, pâtes	180	185	164	166	-15	-19	1 125	1 131	940	988	-185	-143
Autres produits alimentaires	720	672	771	732	51	60	4 199	4 167	4 421	4 378	222	211
<i>Sucre</i>	23	21	91	103	68	82	133	132	568	687	435	555
<i>Chocolat, confiserie</i>	227	201	178	163	-49	-38	1 451	1 361	1 070	960	-381	-401
Aliments pour animaux	85	83	182	182	97	99	516	539	1 095	1 113	578	573
Boissons	333	343	1 392	1 464	1 059	1 121	1 752	1 928	7 438	7 642	5 686	5 714
<i>Vins, champagne</i>	73	77	777	845	705	767	373	459	4 190	4 398	3 817	3 939
<i>Eaux de vie, alcools</i>	91	94	381	388	289	295	553	573	2 048	2 066	1 495	1 493
Tabacs	142	123	17	19	-125	-103	795	745	100	105	-695	-640

million d'euros

Source: Douanes/SSP

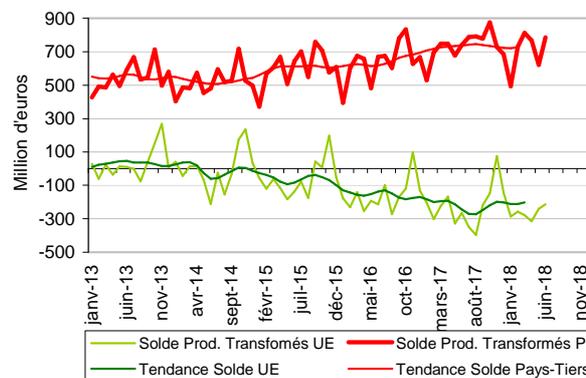
Mises en perspective

Produits transformés : en juin 2018, hausse de l'excédent sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

Produits transformés : en juin 2018, poursuite du déficit avec l'UE



Source: Douanes - CPF 2015

Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er février 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de février 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1er février 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 28

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2018

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)